



GrandAngoulême mise sur les produits du futur

vendredi 5 juin 2015, par [lpe](#)

Afin d'inciter les entreprises à innover, la Communauté d'agglomération de GrandAngoulême lance l'appel à projets « PRODUIT DU FUTUR », doté de 250000€ . Ce dispositif, co-financé avec le Conseil régional, permet aux entrepreneurs de bénéficier non seulement d'une dotation financière mais aussi d'une visibilité marketing et d'accompagnements humains.

L'appel à projets se déroulera en deux phases à partir du 26 mai 2015.
Les lauréats se verront attribuer une dotation jusqu'à 50 000€ par projet.

Calendrier :

- Lancement de l'appel à projets 26 mai 2015
- Réception du dossier de candidature (annexe 1) 21 août 2015
- Réception du dossier complémentaire (annexe 2) 30 octobre 2015
- Audition par le grand jury des projets Novembre 2015
- Remise des prix Novembre 2015

Ce programme a clairement pour objectifs :

- d'inciter les entreprises à engager une politique de diversification et d'innovation par le développement de nouveaux produits ou la prospection de nouveaux marchés,
- de donner aux entrepreneurs des habitudes de travail collaboratif,
- d'inciter à l'internationalisation des entreprises du territoire,
- d'inciter les entreprises à se diversifier vers les champs de la transition numérique et de la transition énergétique pour offrir de nouveaux services et définir de nouveaux produits,
- d'intensifier le nombre de start-up sur le territoire,
- d'inciter les étudiants, enseignants, salariés à se lancer dans une démarche de création d'entreprise.

L'éligibilité des projets : le projet entrepris doit être innovant, avoir une durée n'excédant pas 12 mois pour la mise sur le marché, se situer dans la phase de pré-commercialisation et intégrer une stratégie de commercialisation.

Le projet devra être réalisé sur le territoire du GrandAngoulême.

Les candidatures sont ouvertes à tous les entrepreneurs de France.

Détails et candidatures : www.angouleme-developpement.com